



Prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des collégiens en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Votre collège est candidat pour bénéficier de la campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs sur l'année scolaire 2019-2020.

Vous avez identifié, dans votre établissement, l'infirmier(e) scolaire et le professeur référent (binôme) qui s'engageront sur cette action.

Ainsi, plusieurs prestations (indissociables) vont être mises en œuvre pour votre établissement :

1) UNE FORMATION SUR LE BRUIT ET LA SANTE (2 jours)

Incluse dans le plan académique de formation (PAF) de votre rectorat – **Novembre/Décembre 2019**
Votre binôme « infirmier(e)/professeur référent » va pouvoir bénéficier d'une formation sur « *Le son, le bruit : tendre l'oreille pour mieux entendre et se protéger du bruit* ».

Intervenante : Valérie Rozec, chargée d'étude et de recherche, Docteur en psychologie de l'environnement, Centre d'Information sur le Bruit (CidB),

Appui pédagogique : Elodie Pétard, chargée de projets, Comité Régional d'Education pour la santé (CRES) et Claire Pierrard, chargée de projets, Réseau régional pour l'éducation à l'environnement (GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur),

Appui documentaire : Gaëlle Lhours, documentaliste, CRES Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objectifs : Appropriation de la thématique et présentation de techniques d'animation et d'outils pédagogiques.

Dates prévues :

Académie d'Aix-Marseille :

- Lundi 25 et mardi 26 novembre 2019 à Aix-en-Provence au GRAINE

Europôle de l'Arbois, salle de réunion de la pépinière Cleantech, Avenue Louis Philibert, 13100 Aix-en-Provence (Accès en navette depuis Aix et Marseille – Parkings gratuits).

- Jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2019 à Marseille au CRES

178, Cours Lieutaud, 13006 Marseille (Proximité métro et tramway Castellane)

Académie de Nice :

- Jeudi 28 et vendredi 29 novembre à Nice (lieu à confirmer)

2) UNE REUNION DE RENCONTRE/PREPARATION au sein de votre collège (2h)

Avec l'intervenant en santé environnementale – **Décembre 2019/Janvier 2020**

Un intervenant en santé environnementale contactera votre binôme « infirmier(e)/professeur référent » pour organiser une réunion, au sein de votre collège, avec l'ensemble du personnel intéressé de votre établissement (binôme et autres professeurs concernés/intéressés)

Objectifs : Présentation du module d'animation et des outils pédagogiques qui seront utilisés pendant les interventions, planification des interventions dans les différentes classes et de la réunion bilan.



3) DES INTERVENTIONS DANS VOS CLASSES DE 6°

Janvier à mai 2020

Le module d'animation comporte **deux interventions de 2h par classe.**

Objectif général du module : Permettre aux collégiens de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'être citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.



Le module d'animation est réalisé en deux temps :

-Une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée.

-Une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore. Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils

(sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges, etc.

Evaluation : Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves dans le cadre de cette campagne sont appréciés par un questionnaire d'évaluation "avant/après".

A l'issue des modules d'animation, les binômes infirmier(e) scolaire/professeur référent complètent également un questionnaire de satisfaction.



4) UNE REUNION DE BILAN au sein de votre collège (2h)

Mai 2020

L'intervenant en santé environnementale et le personnel concerné de votre collège se retrouvent pour faire le bilan des interventions.

Objectifs : Présentation des résultats des questionnaires, accompagnement pédagogique avec proposition de pistes pour aider à la mise en place et à la pérennité de l'action au sein du collège.

5) UN ACCOMPAGNEMENT POST-CAMPAGNE (1/2 journée année N+1)

Année 2020-2021

Afin de favoriser la pérennisation d'actions de prévention sur la thématique du bruit, à votre demande, l'intervenant en santé environnementale pourra répondre à vos questions et vous conseiller concernant le développement de nouvelles actions de sensibilisation ou l'amélioration des environnements sonores de votre collège.